

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Haguenau-Wissembourg

COMMUNE DE WEYERSHEIM

Accusé de réception en préfecture
067-216705293-20260226-18-2026-DE
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 26 février 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, RICK Stéphane, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line.

Membres absents : REGNIER Clarisse a donné procuration à WEEBER Michelle, KERTZINGER Francis a donné procuration à WINTER-KENCHT Didier, MUGLER Christelle a donné procuration à WERNERT Annie, SORGIUS Christian a donné procuration à FORR Bernard.

Objet : Fixation du taux des taxes locales.

Par délibération du 20 mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 19,50 %
TFPNB : 27,46 %
CFE : 15,71 %
TH : 14,82 %

*Pour mémoire le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) est voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

La commission finances, réunie le 10 février 2026 propose d'augmenter les taux des taxes locales de 1% par rapport à 2025. Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir suivre l'avis de la commission et de porter les taux à :

TFPB : 19,70 %
TFPNB : 27,73 %
CFE : 15,87 %
TH : 14,97 %

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter de 1% les taux d'imposition en 2026 et donc de les porter à :

TFPB : 19,70 %
TFPNB : 27,73 %
CFE : 15,87 %
TH : 14,97 %

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME.

Publié le 12 MARS 2026

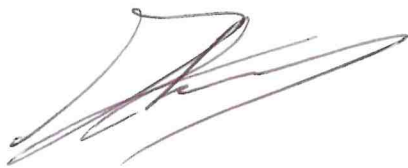
Transmis à la Préfecture le 12 MARS 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 12 MARS 2026

Le secrétaire,

Jean-Jacques KLEINMANN



Le Maire,

Sylvie ROEHLLY

